

**COMMUNE DE LA BRUYERE**

**ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL**

Extrait du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

Art L1122-17 : Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui

aura lieu le 26 juin 2008 à la Maison communale à

Rhisnes, à 20 heures précises.

Le Secrétaire,

Le 18 juin 2008

Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

R.CAPPE

**SEANCE PUBLIQUE:**

1. Procès-verbal de la séance du 27 mai 2008: Approbation
2. Compte communal- Bilan et Compte de résultats: Exercice 2007: Approbation
3. Budget communal: Exercice 2008: Modification budgétaire n° 1: Service ordinaire: Approbation
4. Budget communal: Exercice 2008: Modification budgétaire n° 2: Service extraordinaire: Approbation
5. Taxe sur la délivrance de documents administratifs: Modification : Décision
6. Compte du CPAS et rapport annuel : Exercice 2007: Approbation
7. Compte de la Fabrique d'Eglise de Bovesse: Exercice 2007: Approbation
8. Compte de la Fabrique d'Eglise de Meux: Exercice 2007: Approbation
9. Création à La Bruyère d'une implantation de l'Académie d'Eghezée: Convention de partenariat: Approbation
10. Asbl " La cueillette des mouchettes": Motion: Approbation
11. Service Environnement: Acquisition d'une remorque : Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché

12. Service des travaux: Achat de matériel: Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
13. Patrimoine communal: Vente d'un véhicule: Décision
14. Patrimoine communal: Acquisition de matériaux pour la construction d'un préau: Section d'Emines: Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
15. RFC Meux: Achat de filets pare-ballons: Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
16. Patrimoine communal: Achat de matériaux pour l'aménagement d'une crèche: Section de Saint-Denis: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
17. Patrimoine communal: Réfection de trottoirs: Section d'Emines: Pose d'un revêtement hydrocarboné: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
18. Patrimoine communal : Plan Mercure: Aménagement de trottoirs: Section de Bovesse: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
19. Patrimoine communal: Acquisition d'un car scolaire: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
20. Patrimoine communal: Achat d'un module pour une implantation scolaire: Section de Saint-Denis: Décision
  - a) Descriptif
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
21. Service des travaux: Acquisition d'une camionnette : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
22. Service environnement: Achat d'une camionnette: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif

- c) Mode de marché
- 23. Plan communal du logement : Programme bisannuel d'actions 2009-2010: Approbation
- 24. Accueil extra-scolaire : Acquisition de fournitures informatiques: Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
- 25. Implantation scolaire : Section d'Emines : Nettoyage des locaux : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
- 26. Budget de la Fabrique d'Eglise de Meux : Exercice 2008 : Modification budgétaire n° 1 : Approbation.
- 27. Elaboration d'un Plan Communal d'Aménagement Dérogatoire : Section d'Emines : Modification du devis estimatif : Décision.
- 28. Programme Communal de Développement Rural : Lancement de la procédure : Décision de principe.
- 29. Patrimoine communal : Acquisition de matériaux pour la réalisation de travaux dans une salle des fêtes : Section de Rhisnes : Décision
  - a) Cahier des charges
  - b) Devis estimatif
  - c) Mode de marché
- 30. Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de Mobilité : Information.

### **HUIS-CLOS**

- 31. Enseignement : Demande de pause carrière à mi-temps: Décision.
- 32. Enseignement : Demande de pause carrière à mi-temps: Décision.
- 33. Enseignement: Demande de pause carrière à 1/5 temps: Décision
- 34. Ratification de la désignation d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
- 35. Ratification des désignations d'une institutrice primaire temporaire à temps plein aux écoles communales de La Bruyère
- 36. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère
- 37. Ratification de la désignation d'une institutrice maternelle temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère
- 38. Ratification de la désignation d'une maîtresse spéciale de religion temporaire à temps partiel aux écoles communales de La Bruyère.

## Commentaires

16. /

2-3-4. Voir annexes.

5. Le règlement-taxe sur la délivrance de documents administratifs votés par le Conseil Communal le 22 décembre 2006 comporte une tarification pour la confection et la remise d'une carte d'identité aux personnes étrangères.

A la suite de la directive 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leur famille de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres, la procédure de séjour applicable en Belgique aux étrangers CE est complètement modifiée à partir du 1<sup>er</sup> juin 2008.

Il en résulte notamment que les européens non belges peuvent, sous certaines conditions, bénéficier à l'instar des nationaux, de documents sous forme électronique.

Il est dès lors proposé de pratiquer les mêmes prix pour les uns et les autres à savoir

\*Procédure normale

- pour la première carte : 13€
- pour le premier duplicata : 16€
- pour le deuxième duplicata : 20€

\*Procédure d'urgence : 78€

\*Procédure d'extrême urgence : 125€

6. Voir annexes (un exemplaire par parti politique remis au chef de groupe)

7.

	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007
Recettes	17.609,27€	13.963,48€	16.246,73€
Dépenses	11.984,81€	13.963,48€	10.741,59€
Boni	5.624,46€	0	5.505,14€

8.

	Compte 2006	Budget 2007	Compte 2007
Recettes	27.929,48€	22.389,90€	25.843,86€
Dépenses	21.739,27€	22.389,90€	19.043,53€
Boni	6.190,21€	0	6.795,33€

9. Le 24 avril 2007, le Conseil marquait son accord pour octroyer à la Fanfare Sainte-Cécile un subside de 10.000€ destiné à financer l'acquisition de divers instruments de percussion.

A la suite de cet achat, ce groupement a souhaité s'adjoindre les services d'un professeur apte à prodiguer des cours de qualité afin d'utiliser ce type de matériel de la manière la plus performante possible tandis que dans le même temps, l'Académie de musique d'Eghezée manifestait son plus vif intérêt de voir certains de ses élèves s'adonner à la pratique de ces instruments dont elle ne disposait par ailleurs pas elle-même.

Ces intérêts communs ont débouché sur le projet de créer une implantation de l'Académie d'Eghezée à La Bruyère dans la mesure où cette dernière ne disposait sur son territoire d'aucun établissement d'enseignement artistique à horaire réduit et donc d'aucune possibilité de bénéficier de subventions de la Communauté française pour les cours dispensés.

Il est proposé d'accepter les termes de la convention qui détaille les modalités de pareille collaboration pour les différentes parties.

10. /

11. Afin de veiller à éviter de multiples pertes de temps au préposé chargé de l'entretien des cimetières, il est envisagé de doter son véhicule d'une remorque.

Le devis estimatif s'élève à 1000€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

12. Le tracteur Agropius 85 n'est pas doté actuellement d'un relevage nécessaire à l'accrochage de différentes machines du service des travaux.

Dans la mesure où durant la saison des tontes, les 2 autres tracteurs sont accaparés par les activités de fauchage et équipés en permanence en conséquence, il s'avère primordial d'outiller ce véhicule de pareil équipement.

Le devis estimatif avoisine 4000€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

13. La camionnette FIAT DUCATO mise en circulation en 1990 requiert d'importantes et onéreuses réparations afin d'espérer pouvoir satisfaire aux exigences du contrôle technique.

Dans ces conditions, il est suggéré de vendre ce véhicule qui, dans son état actuel, est expertisé à 400€.

14. La construction d'un préau de nature à abriter les parents des intempéries aux entrées et sorties de l'école d'Emines, est envisagée. Cette solution doit permettre de ne plus utiliser le patio actuel à cette fin de manière à perturber le moins possible les activités scolaires de début et de fin de journée des classes du rez de chaussée notamment.

Le devis estimatif des matériaux à acquérir pour réaliser cet ouvrage, s'élève à 3.630€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

15. Une saine cohabitation entre le RFC Meux et les propriétaires des terrains contigus à différentes surfaces de jeu justifie qu'un filet de protection soit placé entre les infrastructures du premier et les parcelles des seconds afin d'empêcher autant que possible les désagréments générés par les intrusions de ballons.

Les travaux dont question sont estimés à ± 6000€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

16. L'aménagement d'une crèche dans une des classes actuelles de l'école de Saint-Denis implique la réalisation de diverses adaptations des locaux en question.

Le coût de ce chantier approche 8500€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

17. La finalisation du deuxième tronçon de la zone refuge créée entre Rhisnes et Emines, se présente sous la forme de la pose d'un revêtement hydrocarboné en deux couches pour un montant approximatif de 8000€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

18. Le 25 septembre 2007, le Conseil décidait de participer à l'appel à projets lancé par le Ministre Courard dans le cadre du plan Mercure.

Le 27 décembre 2007, la Commune obtenait confirmation officielle de la Région Wallonne quant au fait que cette dernière avait rencontré le souhait communal de création de trottoirs à la rue de Bovesse dans l'entité du même nom, et contribuait au financement de ce chantier à hauteur de 147.000€ TVA sur un montant total de 235.000€ TVAC budgété par l'INASEP.

Aujourd'hui, il appartient au Conseil d'approuver le lancement de la procédure de marché public et ses modalités afin que ce dossier puisse se concrétiser.

19. Le petit car scolaire acquis en 1992 est arrivé en fin de vie et par ailleurs ne dispose pas de ceintures de sécurité pour les passagers.

Son remplacement est envisagé.

Le devis estimatif atteint 125.000€ TVAC

Mode de marché : appel d'offres général

20. La Commune a eu récemment l'occasion d'acheter un module de 45 m<sup>2</sup> dans un état de qualité et pour un prix défiant toute concurrence.

Cette opportunité ne pouvait décevoir particulièrement dans la mesure où un local supplémentaire s'avérait nécessaire dans l'implantation scolaire de Saint-Denis afin de pouvoir finaliser le projet de création d'une crèche en son sein.

Le présent point s'apparente dès lors à une régularisation

Le devis estimatif s'élève à 15.000€ TVAC tant pour l'acquisition que pour le transport et le placement de cette structure.

21 – 22. Une camionnette du service des travaux et une autre du service environnement respectivement âgée de 13 ans et 22 ans, présentent de tels signes de vieillesse au niveau de leur carrosserie que leur chance de passer avec succès au contrôle technique sans devoir recourir à de conséquents frais de rajeunissement, semble nulle.

Leur remplacement s'impose donc. Le devis estimatif de chacun des 2 véhicules dont l'achat est programmé, se monte à 35.000€ TVAC

Mode de marché : procédure négociée.

23. Le 7 août 2007, le Conseil a approuvé la stratégie communale en matière de logement pour la durée de la législature en cours, et a marqué son accord sur le programme d'actions proposé par le Collège Communal pour les années 2007 et 2008.

Aujourd'hui, l'Exécutif communal soumet au Conseil ses projets en la matière pour les années 2009 et 2010.

24. Afin de soulager notamment les surveillantes extra-scolaires dans leur tâche administrative journalière d'établissement tant des listes de présence des enfants dont elle assure l'encadrement, que des durées de fréquentation par ceux-ci de ces garderies, le Collège Communal a décidé de moderniser cette procédure archaïque et de lui substituer un système informatique qui au départ de badges à puce, permet de réaliser ce travail d'encodage par simple lecture de ceux-ci grâce à un petit ordinateur de poche.

Cette innovation mise au point par l'informaticien communal implique l'acquisition de diverses fournitures informatiques pour un coût estimé de 10.500€ TVAC

Mode de marché : procédure négociée.

25. Le 25 septembre 2007, le Conseil prenait la décision de confier le nettoyage des locaux de l'école communale d'Emines à une société privée sélectionnée au terme d'une procédure de marché public. Ce dernier arrive à échéance le 31 juillet 2008 de sorte que le lancement d'une nouvelle mise en concurrence doit être envisagé.

Le devis estimatif pour 11 mois de prestations s'élève à ± 57.500€ TVAC

Mode de marché : procédure négociée.

26

	Recettes	Dépenses	Solde
Budget initial	22.019,92€	22.019,92€	0
Majoration de crédits	1.324,45€	1.324,45€	0
Nouveau budget	23.344,37€	23.344,37€	0

Cette modification budgétaire trouve son origine dans le souhait de la Fabrique d'Eglise de faire procéder à la réparation de l'horloge extérieure de l'église grâce à une augmentation à due concurrence de la dotation communale.

27. Le 4 décembre 2007 le Conseil acceptait d'entamer une procédure de marché public de services relative à l'élaboration d'un plan communal d'aménagement dérogatoire au plan de secteur pour le terrain de 4ha 88a 99ca sis rue de Rhisnes à Emines.

Le devis estimatif approuvé à cette occasion s'élevait à ± 9.400€ TVAC.

L'ouverture des offres reçues dans le cadre de ce dossier a permis de constater que ces dernières dépassaient largement le montant fixé par le Conseil.

Il est demandé dès lors aux Conseillers de marquer leur accord sur le relèvement du devis estimatif à hauteur de la soumission la plus basse à savoir 20.020€ TVAC.

28. Le Collège Communal souhaite doter la Commune d'un Programme Communal de Développement Rural. Ce document regroupe un ensemble coordonné d'actions de développement, d'aménagement et de réaménagement entreprises ou conduites en milieu rural par une commune dans le but de sa revitalisation et de sa restauration, dans le respect de ses caractères propres et de manière à améliorer les conditions de vie de ses habitants au point de vue économique, social et culturel.

La première étape de cette démarche consiste en une décision de principe du Conseil Communal pour entreprendre pareille démarche.

29. La toiture de la salle des fêtes de Rhisnes ne se caractérise plus par une étanchéité irréprochable de sorte que différents matériaux doivent être acquis pour remédier à cette situation. Il est également envisagé de profiter de l'occasion pour procéder au remplacement du faux plafond de ce même local.

Le devis estimatif global de ce chantier avoisine 6.420€ TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

30. /